

Code du module:	FOVEF1
Unité capitalisable:	Manipulation des marchandises (MANIP)
Méthodes d'évaluations fixés:	0
Profession:	Conseiller en vente - francophone
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	L'apprenti est capable d'accuser la réception des marchandises livrées, de vérifier leur intégrité et leur conformité, de constater d'éventuelles irrégularités, de les documenter et de transmettre un rapport au service compétent/à la personne compétente.
	Obligatoire
INDICATEURS L'apprenti vérifie l'adresse du destinataire ainsi que l'adéquation des bons de commande et de livraison avec la marchandise livrée. Il détecte et désigne les irrégularités éventuelles. Il rédige une documentation au sujet des irrégularités.	
SOCLES L'adresse du destinataire est correcte. L'apprenti a correctement et soigneusement vérifié l'adéquation entre les marchandises commandées et livrées. Il a correctement détecté et désigné l'ensemble des irrégularités. Il a dressé et exposé une liste complète des irrégularités.	

2

L'apprenti est capable de se concerter avec ses collègues/avec ses supérieurs en cas d'inadéquation entre la marchandise commandée et la marchandise livrée afin de déterminer la marche à suivre.

Obligatoire

INDICATEURS

L'apprenti identifie les irrégularités avec ses collègues/ses supérieurs/son formateur.
Il détermine une méthode pour gérer les irrégularités en concertation avec ses collègues/ses supérieurs/son formateur.

SOCLES

L'apprenti a appliqué une méthode concertée pour constater les irrégularités.
Il a respecté les procédures convenues pour constater les irrégularités.

3

L'apprenti est capable d'entreposer correctement la marchandise livrée en respectant les consignes internes en vigueur.

Obligatoire

INDICATEURS

L'apprenti effectue des calculs en vue du stockage des marchandises.
Il détermine la place requise pour le stockage.
Il entrepose les marchandises conformément au règlement interne.
Il identifie les marchandises susceptibles d'un stockage spécifique, il observe et il décrit les mesures de stockage particulières.
Il identifie les marchandises et respecte la chaîne du froid.

SOCLES

L'apprenti a entreposé les marchandises correctement et conformément aux consignes internes.
Il a correctement expliqué et appliqué les mesures pour le stockage de marchandises particulières.
Il a correctement identifié les marchandises et scrupuleusement respecté la chaîne du froid.

4

L'apprenti est capable d'appliquer les règles internes de l'entreprise en matière d'étiquetage des marchandises et de veiller à la visibilité ainsi qu'à la lisibilité de l'étiquetage des marchandises.

Sélective

INDICATEURS

L'apprenti se procure des informations au sujet des règles internes en matière d'étiquetage.
Il organise et effectue les opérations d'étiquetage nécessaires.
Il assure un étiquetage visible et lisible.

SOCLES

L'apprenti a correctement effectué l'étiquetage.
Il a respecté les règles internes.
Il a étiqueté les marchandises d'une manière visible et lisible.

5

L'apprenti est capable d'enregistrer méthodiquement les données des marchandises livrées dans les programmes/les fichiers informatiques internes correspondants ou d'enregistrer les mouvements de données dans les registres d'entrée et de sortie de marchandises.

Obligatoire

INDICATEURS

L'apprenti planifie soigneusement l'enregistrement des données.

Il identifie et utilise les programmes/les fichiers internes correspondants.

Il utilise le système informatique interne (en appliquant le vocabulaire professionnel) ou les registres d'entrée et de sortie de marchandises.

Il vérifie les données enregistrées et, le cas échéant, il effectue des corrections.

SOCLES

L'apprenti a correctement utilisé les programmes/les fichiers internes correspondants.

Il a utilisé un vocabulaire professionnel correct.

Il a organisé les opérations.

Il a intégralement enregistré les données sans commettre d'erreur.

6

L'apprenti est capable de participer aux commandes de marchandises et d'effectuer une commande conformément aux consignes internes.

Sélective

INDICATEURS

L'apprenti comprend les procédures internes de commande de marchandises et il sait les expliquer à son supérieur/au formateur.

Il identifie les consignes internes pour effectuer une commande.

Il respecte les consignes internes.

Il respecte les principaux critères de commande (fréquentation de clients, saisons, météo, etc.)

SOCLES

L'apprenti a suivi les instructions internes en matière de commandes de marchandises d'une manière ciblée et correcte.

Il a effectué la procédure de commande d'une manière compétente et irréprochable.

Les principaux critères de commande ont été pris en compte.

7

L'apprenti est capable d'effectuer son travail de manière autonome et de manipuler le matériel et les instruments de travail avec précaution.

Sélective

INDICATEURS

L'apprenti organise et applique scrupuleusement les mesures nécessaires.

Il entretient et manipule le matériel ainsi que les instruments de travail nécessaires avec précaution.

Il respecte les règles de la propreté et de salubrité de même que les consignes internes en matière de sécurité lorsqu'il manipule le matériel et les appareils.

SOCLES

L'apprenti a organisé les travaux d'une manière adaptée aux circonstances.

Il a effectué les travaux dans le respect des délais et d'une manière ciblée. L'apprenti a manipulé le matériel et les instruments de travail d'une manière compétente et avec précaution.

8

L'apprenti est capable d'évaluer le résultat de son travail et d'accepter des corrections.

Sélective

INDICATEURS

L'apprenti retient le résultat de son travail et le présente à son supérieur/formateur.

Il se livre à une réflexion et à une évaluation de la qualité des résultats au cours de l'entretien avec son supérieur/avec le formateur.

Il analyse les propositions de correction d'une manière constructive.

SOCLES

L'entretien s'est déroulé dans une ambiance ouverte. L'apprenti s'est exprimé d'une manière compréhensible et réfléchie.

Il a identifié et enregistré les mesures à entreprendre en vue d'une amélioration de la qualité.

9

L'apprenti est capable de coopérer avec ses collègues de travail et d'adopter une attitude respectueuse et compréhensive à l'égard de ses collègues et de ses supérieurs.

Obligatoire

INDICATEURS

L'apprenti se concerta avec ses collègues en vue des tâches à effectuer.
Il applique les règles de base de politesse et de prévenance de manière appropriée (gestes, langage, etc.).
Il manifeste une attitude compréhensive et respectueuse à l'égard de ses collègues et de ses supérieurs/formateurs.

SOCLES

L'apprenti a respecté les accords passés.
Il a désigné les facteurs essentiels qui influencent le climat de travail au sein de l'entreprise.
Il s'est adressé à ses collègues et à ses supérieurs d'une manière appropriée.
Il a adopté une attitude adaptée aux circonstances.

10

L'élève est capable de tenir, sous guidance, un carnet d'apprentissage de manière régulière et claire et d'y consigner en allemand ou en français correct les sujets à traiter au cours de la formation.

Obligatoire

INDICATEURS

En vue de rédiger son carnet d'apprentissage, l'élève accepte les consignes et les instructions du tuteur ainsi que du conseiller à l'apprentissage. Il les met en œuvre et les reformule. L'élève consigne par écrit les sujets traités au cours de sa formation. Il rédige ses rapports de façon claire et régulière.
Il veille à s'exprimer de façon compréhensive et à adopter une formulation correcte, aussi bien en allemand qu'en français. L'élève veille à ce que les rapports soient structurés, exacts et complets.

SOCLES

Lors de la rédaction de son carnet d'apprentissage, l'élève a accepté les consignes et les instructions du tuteur ainsi que du conseiller à l'apprentissage. Il les a mises en œuvre et reformulées. L'élève a tenu son carnet d'apprentissage de façon structurée, claire et régulière.
Il a consigné toutes les données essentielles relatives aux sujets fixés pour les différentes étapes de formation.
Il a rédigé ses rapports de façon correcte en français ou en allemand.
Il a rédigé au moins cinq rapports par semestre.